ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Formation professionnelle

Question écrite n° 7607

Texte de la question

M. Jean-Luc Reitzer attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la peche sur les difficultes que rencontrent les centres de formation professionnelle agricole. Un programme d'action en milieu rural avait ete mis en place afin de favoriser les actions de ces centres en vue de l'amelioration de la formation des jeunes et des adultes dans une perspective d'insertion sociale et professionnelle, mais aussi pour permettre aux entreprises de trouver des professionnels correspondant a leurs attentes. Il lui demande de bien vouloir faire le point sur l'etat actuel de la situation de ces centres, ainsi que sur les intentions du Gouvernement a ce sujet.

Texte de la réponse

Pour l'annee 1993-1994, le financement du programme national d'action de formation en milieu rural est reconduit. Toutefois, les centres ont ete informes que les cycles concernes ne seront pas conventionnes a nouveau au 1er juillet 1994. Compte tenu des evolutions legislatives et reglementaires envisagees en matiere de formation professionnelle, ce delais d'un an doit permettre d'etablir avec les partenaires concernes de nouvelles modalites de financement.

Données clés

Auteur : M. Reitzer Jean-Luc
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 7607
Rubrique : Agriculture
Ministère interrogé : agriculture et pêche
Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 novembre 1993, page 3869
Réponse publiée le : 10 janvier 1994, page 129